Envoyé en préfecture le 10/02/2026
Reçu en préfecture le 10/02/2026
Publié le
ID : 029-242900835-20260210-B26_023-DE

MORLAIX communauté
BRO MONTROULEZ

Morlaix Communauté
Décision du Bureau Communautaire n° B26-023

Séance du lundi 26 janvier 2026

L'an deux mille vingt-six, le vingt-six janvier à dix-huit heures, le Bureau Communautaire s'est réuni en la salle Cathédrale au siège de Morlaix Communauté à Morlaix, sous la présidence de Monsieur Jean-Paul Vermot, Président.

Date de la convocation : le 20 janvier 2026
Nombre de membres en exercice : 35
Nombre de membres présents : 24
Nombre de votants : 24

Étaient présents : Jean-Paul Vermot, Solange Creignou, Guy Pennec, François Hamon, Nathalie Bernard, Julien Kerguillec, Catherine Tréanton, Roger Héré, Christophe Micheau, François Girotto, Marc Rousic, Brigitte Mel, David Guyomar, Sébastien Marie, Pierre Le Goff, Yvon Laurans, Nicole Segalen-Hamon, Joseph Irrien, Hervé Saint-Jalm, Francis Lebrault, Bernadette Auffret, Joëlle Huon, Monique Nedellec, Gilles Créach.

Étaient absents excusés : Anne Catherine Lucas, Alban Le Roux, Claude Poder, Nathalie Barnet, Renaud de Clermont-Tonnerre, Valérie Scattolin, Hervé Cillard, Eric Cloarec, Jean-René Péron, Gwénolé Guyomarc'h, Anne-Marie Kerviel.

Avenant N°1 à la convention de partenariat relative au projet « Les églises Beaumanoir. Une épopée architecturale en Trégor »

Projet de territoire Trajectoire 2030
Orientation stratégique n° 10 "Promouvoir, préserver et restaurer le patrimoine naturel et culturel"

Rapporteur : Nathalie Bernard

Vu la délibération D25-084 de Morlaix-Communauté en date du 3 novembre 2025 dont l'objet était les modalités de partenariat entre le Pays d'art et d'histoire du Trégor, le Pays d'art et d'histoire du Pays de Morlaix et Morlaix Communauté (CIAP Maison Penanault) dans le cadre de la mise en œuvre et la valorisation du projet (conception de l'exposition itinérante et de publications),

Vu le budget et le financement prévisionnel de l'opération présentés comme suit à l'article 6 de la convention :

CHARGES PRÉVISIONNELLES		**PRODUITS PRÉVISIONNELS**	
Conception et impression panneaux (en double exemplaire)	2 386,00 €	Subvention DRAC	4 697,60 €
Conception et impression affiches	266,40 €	Contribution Morlaix Communauté	1 521,45 €
Conception et impression brochure « Explorateurs »	2 410,80 €	Contribution Pays de Morlaix	1 521,45 €
Conception et impression brochure « Parcours »	4 332,00 €	Auto-financement LTC	1 654,70 €
Montant TTC	**9 395,20 €**		**9 395,20 €**

Vu le montant total définitif des dépenses liées à cette opération s'élève à **9 834,40 € TTC**. Les charges et produits définitifs sont précisés dans le plan de financement suivant :

Envoyé en préfecture le 10/02/2026
Reçu en préfecture le 10/02/2026
Publié le
ID : 029-242900835-20260210-B26_023-DE

CHARGES		PRODUITS	
Conception et impression panneaux (en double exemplaire)	2 386,00 €	Subvention DRAC	4 697,60 €
Conception et impression affiches	266,40 €	Contribution Morlaix Communauté	1 667,85 €
Conception et impression brochure « Explorateurs »	2 208,00 €	Contribution Pays de Morlaix	1 667,85 €
Conception et impression brochure « Parcours »	4 974,00 €	Auto-financement LTC	1 801,10 €
Montant TTC	**9 834,40 €**		**9 834,40 €**

Il y a lieu de procéder à un avenant à la convention tripartite afin d'ajuster le montant du coût de l'opération et de la contribution de Morlaix Communauté.

Vu l'avis de la Commission Economie-Tourisme-Commerce du 20 janvier 2026 ;
Il est proposé au Bureau Communautaire d'autoriser le Président à signer l'avenant à la convention de partenariat relative au projet « Les églises Beaumanoir. Une épopée architecturale en Trégor.

Après en avoir délibéré,
Décision du Bureau : adopté à l'unanimité.

Le Président
Jean-Paul Vermot

MORLAIX communauté